COMMUNIQUE DE PRESSE

Fort-de-France, le 21 juin 2024

CE 22 JUIN, RAPPELEZ À VOS PROCHES QUE VOUS ÊTES DONNEUR D'ORGANES !

Chaque année, le 22 juin, se tient la journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe, et de reconnaissance aux donneurs. À cette occasion, sous l'impulsion de l'agence de biomédecine, l'ARS Martinique, le CHU de Martinique et France rein s'unissent pour sensibiliser le grand public à cette cause et rappeler l'importance d'informer ses proches de son souhait d'être donneur d'organes de son vivant.

Une ambition commune : donner plus de chance aux patients en attente de greffe

A ce jour, 66 000 personnes vivent grâce à une greffe de rein, de poumon ou de cœur, et près de 22 000 patients sont inscrits sur la liste nationale d'attente pour une greffe d'organes. Malgré ces chiffres, le taux d'opposition au prélèvement d'organes reste très élevé.

En Martinique, **le taux de refus s'élève à 49%**, contre 36% en métropole en 2023. Une réticence qui s'explique notamment par la méconnaissance des proches sur la position du défunt, et dans le doute ceux-ci préfèrent s'opposer au don. Pourtant, **plus de 200 patients martiniquais souffrant de maladie rénale chronique à un stade avancé attendent actuellement une greffe de rein**.

Oui, le don d'organes sauve des vies, il suffit juste d'en parler !

Le don d'organes est un acte de solidarité qui sauve des milliers de vies chaque année. En France, chaque patient est présumé donneur de ses organes après sa mort, sauf s'il a fait connaître son opposition de son vivant. Faire le choix d'être donneur, c'est le dire. La personne qui est contre doit être inscrite sur le « registre national des refus ».

Des outils pour mieux s'informer sur le don et la greffe d'organes

Pour en savoir plus sur le don et la greffe d'organes, vous pouvez accéder au site officiel via dondorganes.fr et au kit de communication de l'agence de biomédecine. N'hésitez pas à partager massivement cette information avec vos proches. L'occasion d'afficher et de porter le « ruban vert » en marque de soutien à cette grande cause !

Contact presse : Cellule communication ARS : ars-martinique-communication@ars.sante.fr